

REGLEMENT COMPLET
« Pâques Attaque »
L 2014-13

1) À compter du 08/04/2014 (10 heures) et jusqu'au 22/04/2014 (12 heures), France Loisirs, SAS, dont le siège social est situé 123 boulevard de Grenelle 75015 Paris, organise un jeu sans obligation d'achat intitulé «Pâques Attaque» sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/franceloisirs>.

2) La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est ouverte à tous les internautes majeurs disposant d'une adresse de résidence en France métropolitaine (Corse comprise) et Outre-Mer et disposant d'un compte Facebook. Ne pourront participer les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein des sociétés distributrices ou organisatrices (Groupe France Loisirs).

Il ne sera admis qu'une seule participation par famille (même nom, même adresse). En cas de participation frauduleuse, celle-ci sera annulée et France Loisirs se réserve le droit d'entamer des poursuites pénales.

3) Pour participer il suffit :

- d'être fan sur Facebook de la page France Loisirs
- de jouer en cliquant sur « Je joue », en suivant les instructions postées sur la page Facebook <https://www.facebook.com/franceloisirs> de France Loisirs, avant le 22/04/2014 à 12 heures. Le joueur clique ensuite sur l'onglet « Grand Jeu Pâques Attaque » et sur « J'aime ».

4) La participation au jeu est limitée à une fois par jour et par joueur pendant toute la durée du jeu. Cependant si le joueur invite un ou plusieurs amis dans l'onglet « Gradn jeu Paques attaque » il pourra participer une fois de plus le jour même du partage.

Instants gagnants :

Il y aura 14 instants gagnants définis à 14 dates et 14 créneaux horaires différents, pendant lesquels, pour chacune des dates et heures, le premier joueur ayant cliqué sur l'onglet «Je joue » au moment de l'instant gagnant sur la page du jeu « Pâques Attaque » remportera un des lots à gagner parmi les lots suivants :

- 1 livre « Pâtisserie » d'une valeur commerciale de 35,00 € (prix public) ;
- 1 livre « Petits gâteaux » d'une valeur commerciale de 26,95 € (prix public) ;
- 1 livre « C'est du gâteau ! » d'une valeur commerciale de 24,95 € (prix public) ;
- 1 livre « La cuisine de nos régions » d'une valeur commerciale de 21,50 € (prix public) ;
- 1 livre « L'atelier pâtisserie » d'une valeur commerciale de 21,50 € (prix public) ;
- 1 livre audio Audiolib « Demain j'arrête ! » d'une valeur commerciale de 20,90 € (prix public) ;

- 1 livre « Charlie et la chocolaterie – Charlie et le grand ascenseur de verre – James et la grosse pêche – Matilda » d'une valeur commerciale de 15,90€ (prix public) ;
- 1 livre « Trop bon ! Le chocolat et les desserts » d'une valeur commerciale de 14,95 € (prix public) ;
- 1 livre « Venez dîner à la maison » d'une valeur commerciale de 14,90 € (prix public) ;
- 1 lot de 2 livres « Mini-loup et le lapin de Pâques » et « Mini-loup en vacances » d'une valeur commerciale de 12,90 € (prix public) ;
- 1 livre « Mug cake » d'une valeur commerciale de 11,95 € (prix public) ;
- 1 livre « Poppy Wyatt est un sacré numéro » d'une valeur commerciale de 9,99 € (prix public) ;
- 1 livre « Patatra » d'une valeur commerciale de 9,99 € (prix public) ;
- 1 lot de 2 livres « P'tit loup fête Pâques » et « P'tit loup fête Pâques » d'une valeur commerciale de 9,95 € (prix public).

5) France Loisirs enverra un message privé à chaque gagnant d'un instant gagnant au plus tard le 23/04/2014. Les gagnants devront répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception du message privé envoyé par France Loisirs. En l'absence de réponse des gagnants dans ce délai, les lots seront remis à la libre disposition des organisateurs.

Les lots seront livrés sans frais à l'adresse précisée par le gagnant dans sa réponse au message privé.

Le lot gagné ne pourra faire l'objet d'aucun échange, ni être cédé à une tierce personne et aucune contrepartie monétaire ne pourra être accordée. Toutefois, en cas d'indisponibilité du lot, France Loisirs se réserve le droit d'offrir au gagnant d'autres lots d'une valeur équivalente.

France Loisirs n'est pas responsable si les coordonnées du gagnant sont erronées. Dans ce cas, il n'appartient pas à France Loisirs de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible qui ne recevra pas son lot ni aucun dédommagement ou indemnité.

6) Afin de servir de témoignage, le gagnant accepte par avance la publication par France Loisirs de son nom, adresse (département) et photographie, ainsi que de son témoignage écrit ou oral sur tous supports graphiques, d'enregistrement magnétique, électronique, optique ou numérique (notamment site Web) sauf opposition adressée par écrit à France Loisirs dans les 5 jours suivants la réception de son lot.

7) Le règlement complet du jeu sera déposé auprès d'un huissier de la SCP Dominique Vermuse – 16 rue des 523 Déportés Juifs – 62 Lens.

Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande en écrivant à France Loisirs – L 2014/13 « Pâques Attaque » Vepex 5000 (Frais de timbre remboursés sur demande au tarif lent) étant précisé que le règlement sera aussi disponible gratuitement sur la page Facebook de France Loisirs.

8) Frais de participation

Les frais de participation pourront être remboursés sur demande adressée par courrier postal uniquement à France Loisirs L 2014-13 « Pâques Attaque » - VEPEX 5 000 62070 ARRAS CEDEX 9 au plus tard le 15 mai 2014 (le cachet de la Poste faisant foi) :

- frais de connexion internet pour participer : une somme forfaitaire maximum de 0,46 € couvrant le coût d'environ 10 mn d'appel local,
- frais d'affranchissement afférents à la demande de remboursement : frais de timbre au tarif lent.

Il est précisé que tout accès au jeu s'effectuant sur une base gratuite et forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

A l'appui de sa demande le participant rappellera le titre du jeu et il fournira l'adresse email avec laquelle il s'est connecté, le jour et l'heure exacte de sa participation ainsi que le nom de son fournisseur d'accès ou de son opérateur téléphonique et la copie de la facture détaillée du fournisseur d'accès et/ou de l'opérateur téléphonique.

Il ne sera accepté qu'une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse email et/ou même n° de téléphone portable).

9) La participation à cette opération implique l'acceptation totale de ce règlement. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

France Loisirs ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être annulé, reporté, modifié ou prolongé. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par France Loisirs dont les décisions seront sans appel.

10) France Loisirs n'est pas responsable en cas :

- d'intervention malveillante,
- de problèmes de liaison téléphonique,
- de problèmes de matériel ou logiciel,
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique,
- de force majeure,
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu.
- de dysfonctionnement du réseau internet,

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à France Loisirs, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. En aucun cas la responsabilité de France Loisirs ne pourra être retenue en cas de problème d'acheminement du lot gagné ou de perte de courrier postal ou électronique.

En particulier, France Loisirs décline toute responsabilité pour le cas où le site serait indisponible au cours de la durée du jeu ou pour le cas où les informations fournies par des participants venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

France Loisirs ne sera tenue responsable d'aucun préjudice, d'aucune nature suite au mauvais fonctionnement du site, d'erreurs informatiques, ou encore de l'existence de virus ou autres problèmes susceptibles de causer un dommage.

119) Ce Jeu concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook. Les informations communiquées par les joueurs sont fournies à la Société France Loisirs et non à Facebook ; Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant en écrivant à l'adresse suivante : France Loisirs – L 2014/13 « Pâques Attaque » Vepex 5000.

EXTRAIT DE REGLEMENT
« Pâques Attaque »
L 2014-13

France Loisirs organise un jeu intitulé « Pâques Attaque » 08/04/2014 (10h00) au 22/04/2014 (12h00) sur sa page facebook <https://www.facebook.com/franceloisirs>. Pour participer il suffit d'être fan de la page facebook de France Loisirs et de cliquer sur « Je joue », en suivant les instructions et cliquer sur l'onglet « Grand Jeu Pâques Attaque » et sur « J'aime ». Dotations (14 instants gagnants définis à 14 dates et 14 créneaux horaires différents): 1 livre « Pâtisserie » d'une valeur commerciale de 35,00 €; 1 livre « Petits gâteaux » d'une valeur commerciale de 26,95 €; 1 livre « C'est du gâteau ! » d'une valeur commerciale de 24,95 €; 1 livre « La cuisine de nos régions » d'une valeur commerciale de 21,50 €; 1 livre « L'atelier pâtisserie » d'une valeur commerciale de 21,50 € ; 1 livre audio Audiolib « Demain j'arrête ! » d'une valeur commerciale de 20,90 €; 1 livre « Charlie et la chocolaterie – Charlie et le grand ascenseur de verre – James et la grosse pêche – Matilda » d'une valeur commerciale de 15,90€; 1 livre « Trop bon ! Le chocolat et les desserts » d'une valeur commerciale de 14,95 €; 1 livre « Venez dîner à la maison » d'une valeur commerciale de 14,90 €; 1 lot de 2 livres « Mini-loup et le lapin de Pâques » et « Mini-loup en vacances » d'une valeur commerciale de 12,90 €; 1 livre « Mug cake » d'une valeur commerciale de 11,95 €; 1 livre « Poppy Wyatt est un sacré numéro » d'une valeur commerciale de 9,99 €; 1 livre « Patatra » d'une valeur commerciale de 9,99 €; 1 lot de 2 livres « P'tit loup fête Pâques » et « P'tit loup fête Pâques » d'une valeur commerciale de 9,95 ; Règlement complet déposé auprès de de la SCP Dominique Vermuse, huissier de justice à Lens (62) 16 rue des 528 Déportés Juifs., et disponible gratuitement sur la page facebook de France Loisirs.